



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 2 095 471
AU 39, PLACE DE BRETAGNE

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac étudiera, le **15 juin 2026 à 19 heures**, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé sur le lot 2 095 471, au 39, place de Bretagne, dans la zone H-326.

La demande présentée a pour but d'autoriser la dérogation mineure suivante au *Règlement 5000 de zonage* :

- Une marge arrière de 5 mètres au lieu d'un minimum de 7,5 mètres.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Candiac, le 28 mai 2026

Linda Chau, avocate
Greffière adjointe et directrice adjointe
Services juridiques